

Conseil municipal N° 04/2017 du 4 avril 2017

Convocation en date du : 29 mars 2017 Affichée le : 29/03/2017

Tableau de présence :

NOM	Р	Α	Ε	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
Christian BAISE	Χ						
André COLLON	Х						
Ghislaine BEAUME	Х						
Jean-Pierre RIBAULT					Χ	Jean-Charles GALINDO	4 avril
Aurélie ANDREANI					Χ	Annie BOULON	4 avril
Annie BOULON	Х						
Jean Paul CHEVREL	Х						
Jean-Charles GALINDO	Х						
Jean-Louis LAISSARD	Х						
Fernanda MOUREAU	Х						
Hervé ODET	Х						
Isabelle ROGNARD					Χ	Jean-Louis LAISSARD	4 avril
Sandrine TOMAS	Χ						
Total	10				3		

<u>Légende</u>: P (Présent) - A (Absent) - E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Autres personnes présentes :

Secrétaire de séance : J.-Charles GALINDO a été nommé secrétaire de séance

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR (SUR DEMANDE DE MONSIEUR LE MAIRE)

Sans objet

Décision de l'assemblée : (0) abstention (0) contre (X) pour

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

L'approbation du compte-rendu de la séance du 21/03/2017 n'ayant pas été diffusé est reportée à la prochaine réunion.

ORDRE DU JOUR:

- Vote des 3 taxes
- Vote des subventions
- Vote du budget primitif 2017 principal et commerce
- Exonération d'un mois de loyer commerce
- CAUE:

Mission aménagement centre-bourg Adhésion

Questions diverses

------ Page 1 / 2 ------

VOTE DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal prend note de la proposition de maintien des taux 2016 pour l'année 2017, à savoir :

	Taux 2016	Taux proposé pour 2017
Taxe d'habitation	11,71%	11,71%
Taxe foncière bâtie	13,94%	13,94%
Taxe foncière non-bâti	36,92%	36,92%

Le Conseil Municipal **ADOPTE cette proposition à l'UNANIMITE**. Ces taux seront reportés dans la construction du budget 2017.

VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des subventions votées en 2016.

Un débat est engagé autour de la demande de subvention de l'association « Les Marmitons » : le Conseil Municipal adopte à : 1 contre, 1 abstention, et 11 Pour (dont 3 pouvoirs) pour attribuer une somme de 600 €, et 1 abstention et 12 pour (dont 3 pouvoirs) pour l'ensemble des autres subventions.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – COMMERCE ET PRINCIPAL

Monsieur l'adjoint aux finances présente le budget primitif 2017 « commerce » équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 17 203,11 € et en recettes et dépense d'investissement à 25 663,49 € Voté à l'unanimité.

Monsieur l'adjoint aux finances présente le budget primitif 2017 «principal » équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 620 196,08 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 381 379,18 €

Voté: 1 Contre - 12 Pour (dont 3 pouvoirs)

EXONERATION D'UN MOIS DE LOYER COMMERCE

Monsieur le maire demande à l'assemblée de délibérer sur l'exonération d'un mois de loyer, en faveur de M. REYGAZA en raison des frais de rénovation qu'il a engagés à l'intérieur du commerce.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de l'exonérer du loyer du mois de mai, hors la redevance débit de boissons.

CAUE

Monsieur le maire explique qu'une convention a été signée avec le CAUE pour une mission d'accompagnement sur la réflexion de l'aménagement d'un îlot communal au centre village, concernant la mairie et l'ancien presbytère attenant.

Une adhésion de 40€ est inscrite au budget.

QUESTIONS DIVERSES

Modifications au tableau des permanences pour les élections présidentielles